

Projet de rénovation du hangar de la Police du LacCrédit approuvé à l'assemblée du budget, le 19 décembre 2016Estimation du coût de construction financé par le ménage communal

Bâtiment		Fr.	260'000.00
Amortissement bâtiment 6%	Fr.	15'600.00	
Frais annuels	Fr.	8'000.00	Fr. 23'600.00
Location annuelle	Fr.	28'000.00	
Augmentation dès 2018	Fr.	6'600.00	Fr. 34'600.00

Estimation du coût supplémentaire – projet présenté à l'assemblée du 29 mai 2017

- Bâtiment – modification du projet – coût complémentaire	Fr.	180'000.00
---	-----	------------

Plan financier de la totalité de la dépense (emprunt)

Bâtiment		Fr.	440'000.00
Intérêts bancaires 1.10%	Fr.	4'840.00	
Amortissement bâtiment 6%	Fr.	26'400.00	
Frais annuels	Fr.	4'000.00	Fr. 35'240.00
Location annuelle	Fr.	28'000.00	
Augmentation location dès 2018	Fr.	16'400.00	Fr. 44'400.00

Cet aménagement consiste à rénover le groupe sanitaire, les vestiaires et les locaux qui ne correspondent plus aux exigences actuelles, soit agrandissement du bâtiment existant.

Suite à la séance en janvier de cette année avec les responsables de la Police du Lac ainsi que l'architecte du Service des bâtiments de l'Etat, il a été soulevé la nouvelle organisation des polices du Lac. Une convention est en cours d'élaboration pour une collaboration inter-cantonale (Fribourg/Neuchâtel). Il y est envisagé une augmentation des effectifs et l'engagement d'un personnel féminin.

Après discussion, il s'avère que la transformation envisagée l'année dernière devient insuffisante. D'entente avec l'architecte cantonal, le projet était à reconsidérer pour une adaptation en vue d'un usage à long terme.

Au des investissements projetés, nous avons confirmation de l'Etat de Fribourg que la location subira une augmentation s'élevant à Fr. 16'400.00.